

Etats des lieux (cadre réservé)

Un agent municipal est à disposition pour les états des lieux d'entrée et de sortie les vendredis, samedis et lundis matin. En cas d'empêchement, vous devez prévenir la Mairie le plus tôt possible.

► L'état des lieux entrée est programmé (15 min avant les horaires réservés) le à
 Poubelles vides oui non

► L'état des lieux sortie est programmé (15 min avant les horaires réservés) le à
 Poubelles vidées oui non

Par respect pour l'agent, il est impératif de respecter les horaires indiqués.

Salles	Bon état		Etat moyen		Mauvais état		Commentaires
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs							
Plafonds							
Sols							
Portes							
Fenêtres							
Electricité							
Extincteurs							
Déclencheurs							
alarme incendie							
Portes de secours							
Autres (Préciser)							

Office Traiteur	Bon état		Etat moyen		Mauvais état		Commentaires
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs							
Plafonds							
Sols							
Fenêtres							
Mobilier							
Bar - placard							
Réfrigérateurs							
Extincteurs							
Déclencheurs							
Alarme incendie							
Portes de secours							
Autres (Préciser)							

Sanitaires	Bon état		Etat moyen		Mauvais état		Commentaires
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs							
Plafonds							
Sols							
Lavabos							
Robinets							
WC							
Autres (Préciser)							

Equipements	Nombre à l'entrée	Nombre à la sortie	Bon état		Etat moyen		Mauvais état		Commentaires
			E	S	E	S	E	S	
Chaises									
Tables									
Autres (Préciser)									

► Chèque de caution à encaisser oui non

A

Le

Signature de l'agent Nom - prénom	Entrée	<input type="text"/>
	Sortie	<input type="text"/>

Signature du locataire Nom - prénom	Entrée	<input type="text"/>
	Sortie	<input type="text"/>

Cadre réservé à la Mairie

Date de dépôt :



LOCATION DE L'ESPACE ÉTOILÉ

Vos coordonnées

Nom

Adresse

Téléphone

E-mail

Date et lieu de naissance



Fiche de renseignements

L'Espace étoilé (150 personnes) comprend un Office Traiteur

Période de réservation

Date de la location : du au

Cochez le créneau horaire de réservation souhaité :

- 10 H - 17 H journée
- 18 H - 1 H soirée
- 10 H - 1 H journée + soirée
- 10 H - 15 H vin d'honneur

Tarifs

(Habitants de la commune)

Prix de la location de l'Espace Étoilé :

- ▶ 10 H - 17 H : 200 €
- ▶ 18 H - 1 H : 200 €
- ▶ 10 H - 1 H : 350 €
- ▶ 10 H - 15 H : 120 €

Délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2023

(Habitants hors commune)

Prix de la location de l'Espace Étoilé :

- ▶ 10 H - 17 H : 400 €
- ▶ 18 H - 1 H : 400 €
- ▶ 10 H - 1 H : 700 €
- ▶ 10 H - 15 H : 240 €

Modalités de règlement

Une facture de la trésorerie publique de Pontchâteau vous sera adressée à votre domicile après votre location. Vous pourrez vous acquitter de la somme avec ces différentes modalités :

- ▶ en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).
- ▶ chèques ou carte bancaire directement à la trésorerie.

Caution

- ▶ Il vous est demandé de fournir une attestation d'assurance «risques locatifs» sans limitation de somme.
- ▶ Quatre chèques de caution, établis à l'ordre du Trésor Public, seront demandés à la réservation des salles et/ou du matériel. Ils devront être remis au moins 30 jours avant la date de la manifestation et seront restitués après vérification des locaux et/ou du matériel. Tout dégât occasionné lors de la manifestation dans les salles ou sur le matériel sera imputé au locataire conformément à l'état des lieux établi (perte de clé : 150 € / nettoyage des salles : 150 €) suite à la délibération du Conseil Municipal du 14/12/2023.

Cadre réservé

- Chèque de 500 € (détérioration) déposé le N°
- Chèque de 150 € (nettoyage) déposé le N°
- Chèque de 1600 euros (sonorisation) déposé le N°
- Chèque de 270 euros (micro) déposé le N°
- Attestation d'assurance transmise le
- Règlement, de la location, signé le

Sécurité incendie

Le nombre de participants admis ne devra pas excéder la fréquentation prévue (150 personnes). L'utilisation des équipements oblige l'organisateur à désigner 1 personne au service de sécurité incendie dont la présence est indispensable le temps de la location.

NOM Prénom Tél

Ses missions : surveiller la(les) salle(s), assurer le libre accès aux issues de secours, appeler les secours, organiser des rondes pour prévenir et détecter les risques d'incendie, diriger les secours en attendant l'arrivée du SDIS.

Numéro de l'astreinte : 06 76 87 75 34 - À n'utiliser que dans les cas d'extrême urgence.

Renseignements

Faites-vous appel à un traiteur professionnel lors de cette manifestation ?

Oui Non

Souhaitez-vous que la cloison centrale de la salle à manger soit rangée ?

Oui Non

Signature

Je déclare avoir pris connaissance et signé du règlement annexé au contrat et des consignes de sécurité dont j'accepte toutes les conditions.

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

A

Le

Signature du locataire

Cadre réservé

A

Le

Signature de l'Adjoint